

M. HENDERSON : J'espère que cela servira de leçon au ministre pour ne pas attendre jusqu'à cinquième ou sixième mois de la session avant de nous présenter son budget. Tout cela aurait dû nous être soumis en janvier et février et terminé dans ce temps-là.

L'hon. M. FISHER : J'ai pu faire voter trois ou quatre petits crédits il y a quelques mois, mais certains députés de la gauche ne me laissèrent pas aller plus loin.

M. R. L. BORDEN : Comment cela ?

L'hon. M. FISHER : Que ce soit ce qu'on voudra, il ne devrait jamais être dit qu'on laisse souffrir nos cultivateurs.

M. ARMSTRONG : Le ministre de l'Agriculture n'a pas montré grand souci des intérêts agricoles, car voilà beau temps qu'il aurait dû nous soumettre ces crédits, qui demandent d'être discutés très à fond. Il y a là des questions exigeant un très sérieux examen, et cependant il veut forcer la Chambre à tout bâcler en quelques minutes. Je dois faire remarquer qu'à la fin de chacun de ces crédits il y a ces mots :

Les paiements pris sur ce crédits n'étant pas soumis aux dispositions de la loi sur le personnel administratif.

Cela ne concerne pas les employés des ministères et ceux-ci, semblent-il, ne retireront rien de ces crédits. Il s'agit là des services extérieurs. Quelle proportion sera prise pour payer les appointements ?

L'hon. M. FISHER : Je ne puis pas répondre à cela au pied levé, mais je vais expliquer ces mots. Ils ont été mis là il y a quatre ou cinq ans à la demande de l'auditeur général. Comme un bon nombre de ces employés habitent Ottawa et sont payés ici, l'ex-auditeur général nous a dit qu'il faudrait ajouter ces mots pour que les paiements fussent parfaitement réguliers. Il y avait déjà bien des années qu'on avait pu se passer de cette formalité, mais l'auditeur général jugea il y a quatre ou cinq ans que ces mots seraient à l'avenir nécessaires.

M. R. L. BORDEN : L'honorable ministre voudrait-il nous dire de nouveau quels sont les crédits dont il a besoin pour payer ses employés ?

L'hon. M. FISHER : Le crédit de la laiterie, n° 46 ; le crédit du commissaire des grains de semence, n° 44 ; le crédit pour le développement de l'industrie du bétail, n° 49 ; et le crédit pour l'exécution et l'application de la loi concernant les conserves, n° 53.

M. TAYLOR : Ce crédit de \$115,000 comprend pour ainsi dire toute l'industrie de la laiterie. Il y aura une discussion très

M. FISHER.

longue au sujet des chambres de maturation du fromage. J'avais cru que la chambre de maturation de Brockville avait été fermée depuis plusieurs années et louée à M. Ayer, de Montréal, mais je vois qu'il y a ici pour cela une perte de \$1,036. C'est la même chose pour tout le reste, et il va nous falloir examiner tout cela en détail.

L'hon. M. FISHER : Nous voulons demander une autre petite somme pour ces crédits, et cela nous fournira plus tard l'occasion de les discuter.

M. TAYLOR : Je sais que notre comité d'agriculture veut avoir tous les détails, et les membres de ce comité ne sont pas ici ce soir.

M. R. L. BORDEN : Ces crédits pourraient être adoptés, pourvu qu'il soit bien entendu que toute discussion ou critique qu'on pourra faire là-dessus pourra aussi être faite pour tout autre crédit au budget de l'honorable ministre.

L'hon. M. FISHER : Je n'ai pas la moindre objection à cela.

M. R. L. BORDEN : On pourra critiquer ou discuter tout autre crédit. Cela étant bien convenu, on peut adopter ces articles, afin de ne causer aucun ennui aux employés qui attendent leur argent.

L'hon. M. FISHER : Mon honorable ami voudra-t-il aussi inclure le n° 53 ; c'est pour payer nos employés.

M. R. L. BORDEN : Nous pouvons aussi ajouter cela.

M. TAYLOR : Quels sont les crédits qui restent ?

L'hon. M. FISHER : Le n° 48 n'est pas pour salaires, et je n'en ai pas besoin. J'ai besoin des numéros 46, 47, 49 et 53.

M. ARMSTRONG : Quand doit-on nous les soumettre ?

L'hon. M. FISHER : Dès demain, si on veut bien me le permettre.

(Il est fait rapport des résolutions adoptées.)

L'hon. M. FIELDING propose de lever la séance.

M. R. L. BORDEN : Qu'y aura-t-il demain sur le tapis ?

L'hon. M. FIELDING : Nous continuerons à nous occuper des crédits du ministère de l'Agriculture.

(La motion est adoptée, et la séance est levée à onze heures et demie.)